



DIRECTIVES A L'INTENTION DES CLUBS – SAISON 2026

(Application à compter du 17 novembre 2025)

Afin de ne pas revivre les soucis de l'année 2025, applications strictes des règles Fédérales.

1- COMMUNICATION DE VOS RESULTATS DE CONCOURS

Comme informé lors des formations, pour tous les concours et dans les 72 heures maximum :

Vous devez adresser à C. MARGOT, copie MA DALLOT et R GAILLARD les fichiers suivants :

- ficher GCZ
- Fichier Excel résultats du concours ABC
- Fichiers RSLT A et RSLT B.

Seuls les concours Animations ne sont pas pris en compte.

En aucun cas, ces fichiers ne peuvent être publiés sur les réseaux sociaux ou copiés sur le blog du CD 36.

Vous pouvez communiquer vos résultats sur une feuille blanche sans logo FFPJP, seulement après vérification par le CD 36, à toute personne de votre convenance.

Une personne ayant proposée son aide à C. MARGOT pour la tenue du blog, les résultats des concours seront publiés sur notre blog CD 36 régulièrement.

2- AFFICHE ANNONCANT VOS CONCOURS

Sans avoir demandé par écrit l'accord à la Présidente du CD 36, vous ne pouvez pas utiliser :

Le logo « Coq » FFPJP (Propriété de la FFPJP, des comités Régionaux ou Départementaux).

Seul le club de St MAUR est autorisé à mettre ce logo sur l'affiche de son National.

Tout non-respect de ces 2 notifications entraînera des sanctions vis-à-vis du Président du club concerné et de l'auteur éventuel de ces affiches ou publications.

INFORMATIONS CLUBS

Plusieurs clubs nous ont avisé d'une demande par un licencié à boycotter le concours organisé en décembre par le club de COINGS. Le CD 36 remercie ces clubs et apporte tous son soutien au club présidé par Sonia ORENGA GALLI. Merci à tous les licenciés de participer massivement.

BLOG COMITE DE L'INDRE DE PETANQUE

À la suite d'interrogation lors de l'Assemblée Générale, la page FACEBOOK PETANQUE 36 n'a aucun lien avec le Comité de l'Indre de pétanque.

Le Comité de l'Indre a pour vous fournir toutes informations :

<https://www.blogpetanque.com/petanquecd36>

Résultats des divers concours, annonces, informations du CD 36.

Aucune copie pour parution sur les réseaux sociaux ou autre ne sera acceptée sous peine de passage en commission de discipline pour le contrevenant.

Annonce faite le 15 novembre 2025 devant tous les présidents de clubs présents.

Les membres du CD36